# **PROAGRI**





STRATÉGIE D'EXPLOITATION

Accompagnement conversion Bio:
diagnostic
de conversion

## Les MODALITÉS

- Type : prestation individuelle d'une durée de 2 jours
- Livrables : compte rendu livré dans le mois qui suit la visite

#### Vous êtes

- Un agriculteur(trice) souhaitant convertir votre exploitation en Agriculture Biologique
- Un(e) candidat(e) à l'installation en Agriculture Biologique (toutes productions confondues)



# Diagnostic de Conversion Nos solutions d'accompagnement



#### **NOUS VOUS PROPOSONS**

- Une évaluation des conséquences techniques, économiques d'une conversion à la bio de votre exploitation
- Des préconisations sur les changements à mettre en place pour une conversion à l'agriculture Biologique
- Un accompagnement pour les démarches à effectuer

#### **NOTRE EXPÉRIENCE**

- Des conseillers(ères) spécialisés(ées)
- Un conseil objectif

• Une complémentarité des compétences des conseillers

#### **NOUS VOUS APPORTONS**

- Un état des lieux de votre ferme
- Une analyse technique et économique des conséquences de conversion de votre ferme
- Des informations sur le cahier des charges, sur les techniques, sur les démarches à mettre en place, sur les aides, sur l'identification des organismes techniques et économiques qui vous accompagnent

### Votre contact

Modalités, tarifs et conditions de vente sur demande

Coline BRAUD

Conseillère Agriculture Biologique 06 80 67 99 29 coline.braud@hautes-alpes.chambagri.fr Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes 8 Ter, Rue Capitaine de Bresson 05010 Gap Cedex 04 92 52 53 00 chambre05@hautes-alpes.chambagri.fr

www.chambre-agriculture05.fr

« La Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n° IF01762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA ».

